

Inégalités de santé et politiques publiques : du constat à l'action



Dr Pascal Haefliger

Chef du secteur prévention et promotion de la santé,
direction générale de la santé,
république et canton de Genève

Forum « Les inégalités sociales face à la santé: constats, explications et politiques »
Genève, 2017

Menu du jour

1. **Inégalités sociales de santé et déterminants de la santé**
2. **Concept cantonal de promotion de la santé et de prévention (PSP) 2030**
3. **Exemples concrets de lutte contre les ISS à Genève**



Menu du jour

1. **Inégalités sociales de santé et déterminants de la santé**
2. Concept cantonal de promotion de la santé et de prévention 2030
3. Exemples concrets de lutte contre les ISS à Genève



Inégalités sociales de santé – De quoi parle t'on ?

Qu'entend on par inégalités sociales de santé et déterminants sociaux de la santé ?

- Influence des gradients sociaux ?

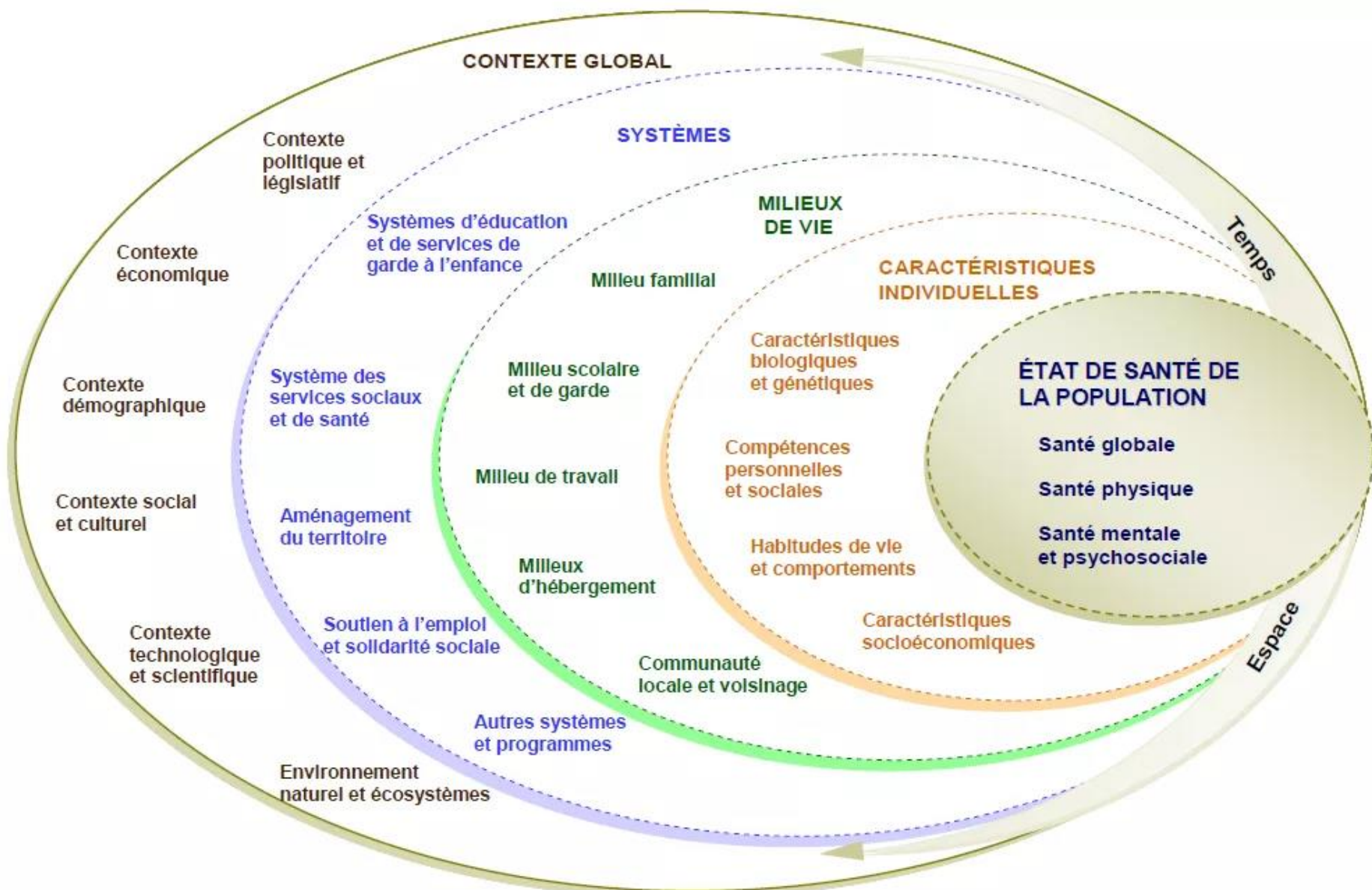
OU

- Influence des "*circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, travaillent, vivent et vieillissent, et l'ensemble de forces et de systèmes qui déterminent leurs conditions de vie de tous les jours*"

(traduction de la définition anglaise des déterminants sociaux de la santé de l'OMS "conditions in which people are born, grow, work, live, and age, and the wider set of forces and systems shaping the conditions of daily life")



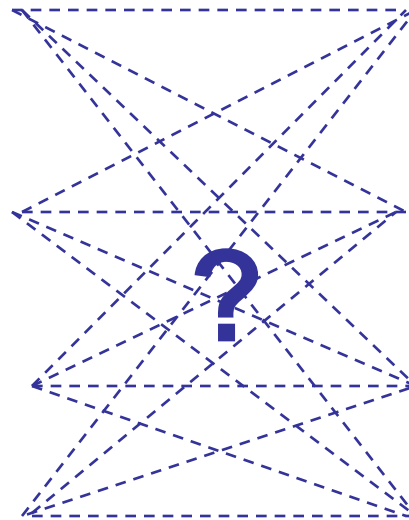
Principaux déterminants de la santé



Quel niveau d'influence sur notre santé ?

Déterminants de la santé

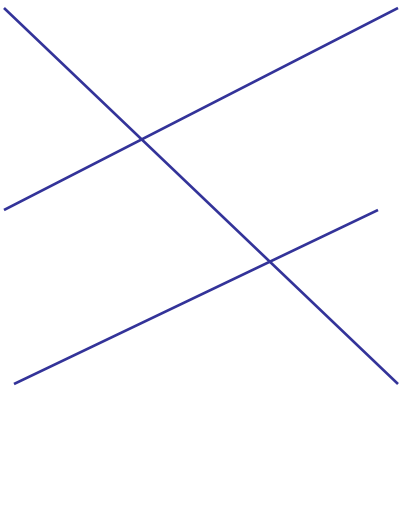
- A. Prédispositions génétiques
- B. Déterminants socio-économiques et comportementaux
- C. Système de soins
- D. Déterminants environnementaux



Niveau d'influence (sur notre santé)

- 1. 40-50 %
- 2. 10-15 %
- 3. 20-30 %
- 4. 20 %

Quel niveau d'influence sur notre santé ?

Déterminants de la santé		Niveau d'influence (sur notre santé)
A. Prédispositions génétiques		1. 40-50 %
B. Déterminants socio-économiques et comportementaux		2. 10-15 %
C. Système de soins		3. 20-30 %
D. Déterminants environnementaux		4. 20 %

Réponse : A3, B1, C2, D4

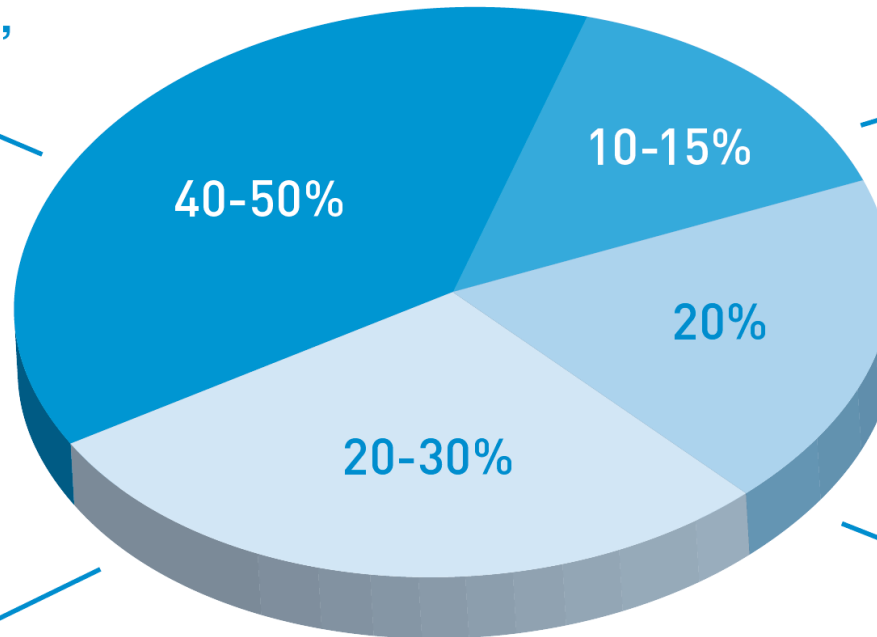


Contributions des facteurs d'influence sur notre santé

Conditions socio-économiques, style de vie

Culture
Formation
Economie
Alimentation

Prédispositions génétiques



Système des soins de santé

Environnement, écosystème
Conditions d'habitat

Source : adapté de « Spectra Prévention et promotion de la santé » N°58



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé
Direction générale de la santé – Service du médecin cantonal –
Secteur prévention et promotion de la santé

L'importance d'une approche multisectorielle

« L'état de santé de la population suisse dépend à 60% de facteurs externes à la politique de la santé, comme l'éducation, la sécurité sociale, la situation professionnelle et le revenu, l'environnement ou encore la situation en matière de transports et de logement. »

« Il serait toutefois possible d'influer de manière ciblée (...) sur ces déterminants sociaux et liés à l'environnement en renforçant la collaboration avec les départements concernés. »



Stratégie Santé 2020 du Conseil fédéral, 2013



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé
Direction générale de la santé – Service du médecin cantonal –
Secteur prévention et promotion de la santé

Menu du jour

1. Inégalités sociales de santé et déterminants de la santé
2. **Concept cantonal de promotion de la santé et de prévention 2030**
3. Exemples concrets de lutte contre les ISS à Genève



Révision de la politique cantonale PSP

Engagement politique

- Lancée par le Conseil d'Etat en 2014
- Comité de pilotage et groupe de travail interdépartementaux

Approche participative

- Consultation externe
- Forum ouvert
- Groupes de travail et rencontres bilatérales

Deux étapes

- 1) [Concept cantonal PSP 2030](#) (validé par le CE le 8 février 2017)
- 2) Plan d'action cantonal (en cours d'élaboration)



Concept cantonal PSP 2030

- ✓ **Fixe les lignes directrices du Canton (vision idéale) à l'horizon 2030**
- ✓ **Favorise une compréhension commune et fédératrice de la PSP**
- ✓ **Approche multidisciplinaire ciblant l'ensemble des déterminants modifiables de la santé**
- ✓ **Vision positive de la santé centrée sur l'être humain et ses besoins durant toutes les phases de sa vie**
- ✓ **7 enjeux prioritaires, 1 vision, 1 mission, 7 principes directeurs, 8 axes stratégiques**

Concept cantonal
de promotion de la santé
et de prévention 2030



Concept cantonal PSP – Analyse des besoins

Principaux enjeux identifiés

1. Hausse des maladies chroniques (cancers, maladies cardiovasculaires, etc.)
2. Impact important des atteintes à la santé causant peu de décès (troubles mentaux, troubles musculo-squelettiques, etc.)
3. Risques émergents (antibiorésistance, nouveaux comportements, etc.)
- 4. Importantes disparités en matière de santé**
5. Augmentation des coûts de santé (coûts directs = 69.2 milliards, 11 % PIB)
6. Rôle important de quelques facteurs de risques comportementaux et environnementaux
7. Nécessité d’agir sur l’ensemble des déterminants (modifiables) de la santé

Inégalités de santé



Les Suissesses vivent plus longtemps en bonne santé, en moyenne 7.6 années de plus, que les femmes de nationalité étrangère établies dans notre pays. Pour les hommes, l'écart est de près de 5 ans (30).



A Genève, les personnes au bénéfice de la seule scolarité obligatoire sont environ deux fois plus touchées par le diabète et les problèmes psychiques que celles dotées d'une formation de niveau universitaire (27).



Par rapport à la population masculine générale, les homosexuels et bisexuels de Genève sont trois à quatre fois plus souvent victimes de violence et deux fois plus nombreux à souffrir ou avoir souffert de dépression durant leur vie (31), (32).

exemples



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé
Direction générale de la santé – Service du médecin cantonal –
Secteur prévention et promotion de la santé

Une vision et une mission ambitieuses

Vision

A l'horizon 2030, le canton de Genève se situe à l'avant-garde en matière d'espérance de vie en bonne santé et de bien-être physique, mental et social.

Mission

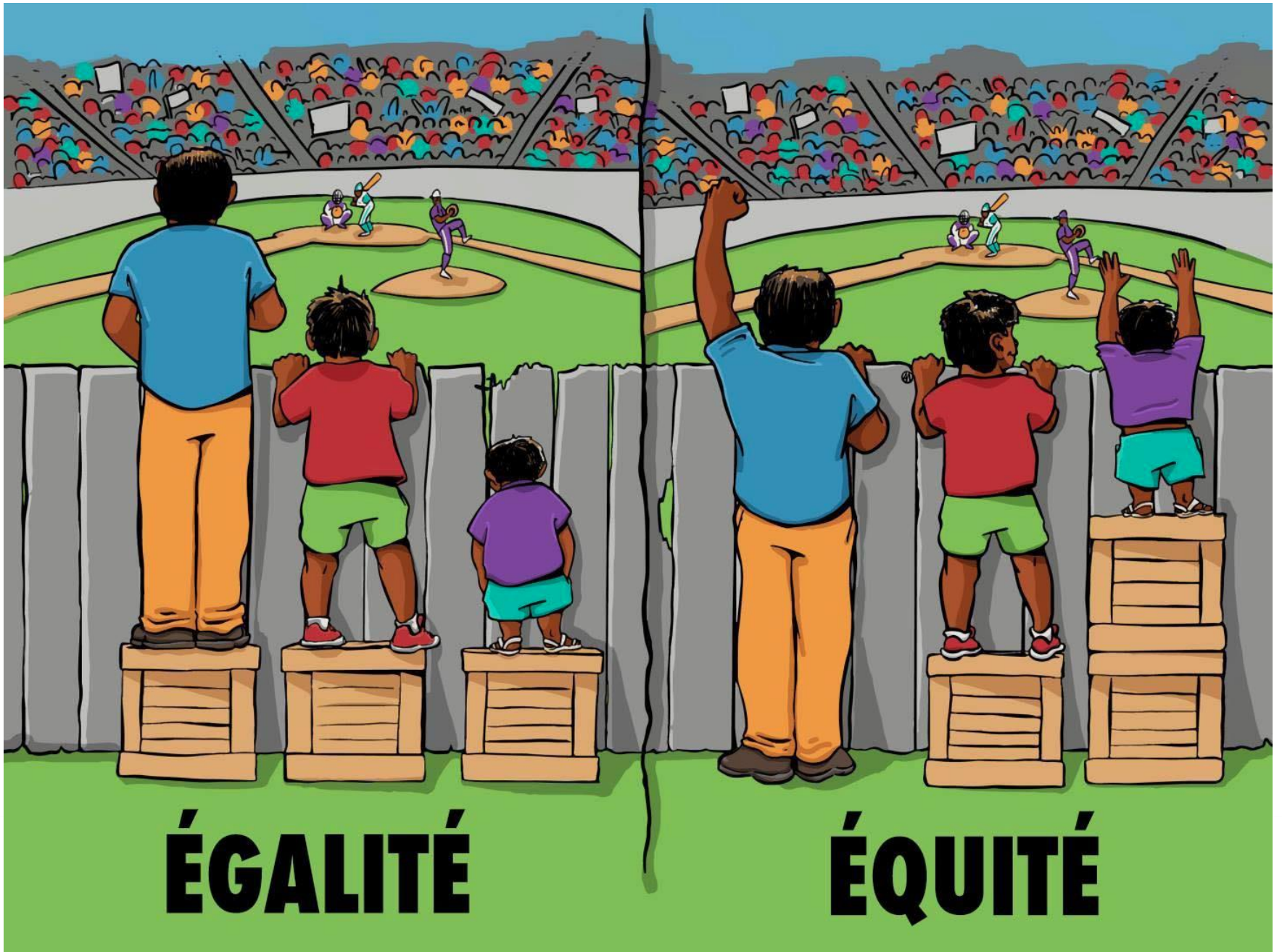
Le canton de Genève met en œuvre une politique de promotion de la santé et de prévention qui répond aux besoins de santé de l'être humain durant toutes les phases de la vie, en portant une attention particulière aux besoins des populations les plus exposées aux inégalités de santé.

Elle agit de façon multisectorielle autant sur l'environnement physique et socio-économique que sur les facteurs comportementaux, le système de santé ou encore le cadre légal.



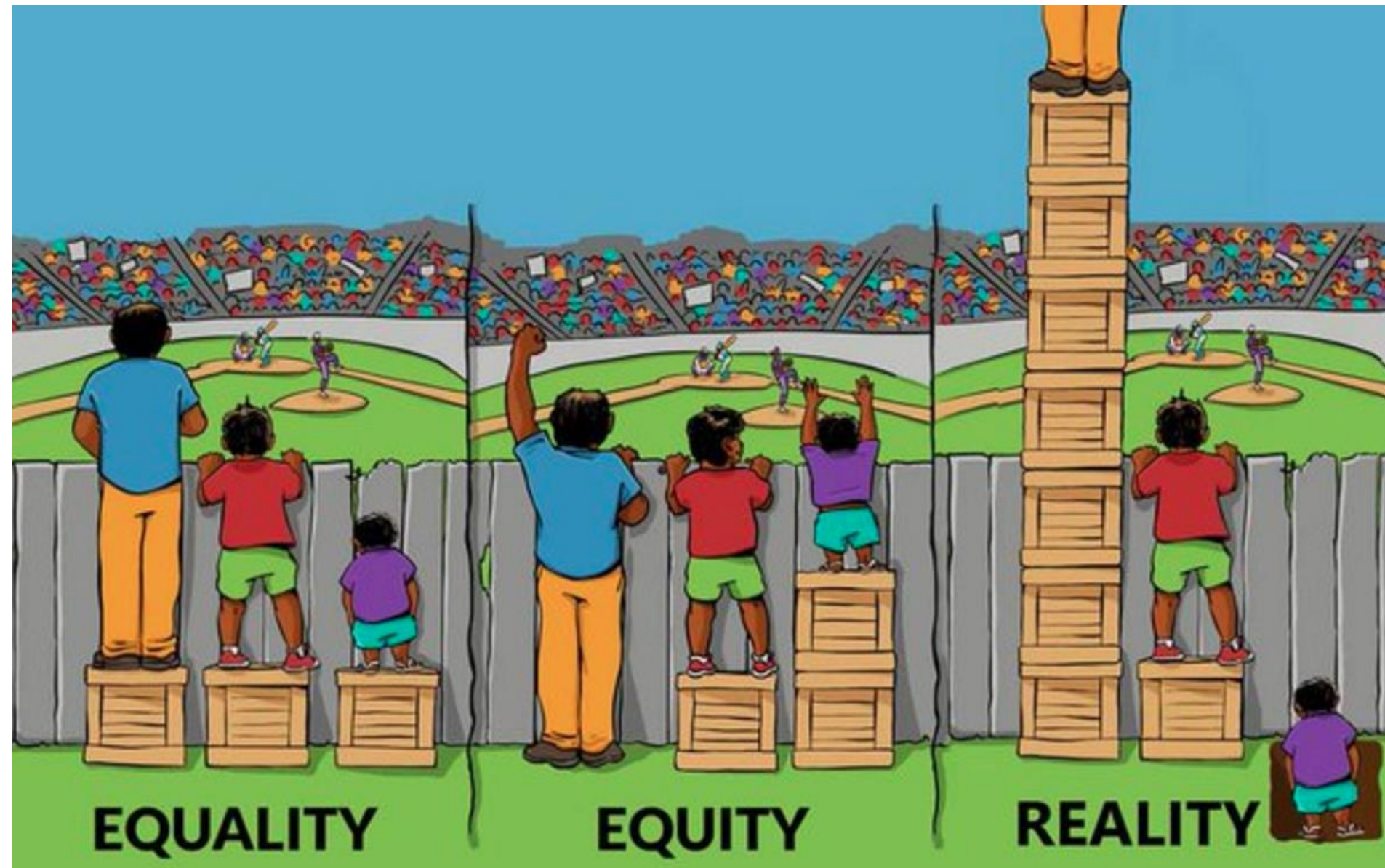
7 principes directeurs

- 01 Prendre en compte les besoins de santé tout au long de la vie
- 02 Réduire les inégalités de santé
- 03 Promouvoir une approche positive de la santé
- 04 Favoriser l'*empowerment* individuel et communautaire en matière de santé
- 05 Agir sur tous les champs d'action et niveaux d'intervention possibles
- 06 Assurer le suivi et l'évaluation des actions
- 07 Agir sur le long terme et dans l'intérêt général



ÉGALITÉ

ÉQUITÉ



8 axes stratégiques prioritaires

01



Un environnement physique propice à un mode de vie sain et exempt de risques pour la santé

02



Un contexte socio-économique favorable à la santé

03



Une population informée et capable d'agir en faveur de sa santé

04



Des enfants qui naissent, se développent et atteignent l'âge adulte dans des conditions favorables à la santé

05



Un environnement professionnel sain

06



Bien-être et qualité de vie dans le vieillissement

07



Un système de santé performant en matière de promotion de la santé et de prévention

08



Des bases légales et des conditions cadres favorables à la santé

Plusieurs priorités par axe



AXE 1

Un environnement physique propice à un mode de vie sain et exempt de risques pour la santé

- > Promouvoir un aménagement du territoire propice au bien-être et à un mode de vie favorable à la santé
- > Réduire les risques sanitaires liés à l'exposition à des substances toxiques, des agents infectieux ou d'autres facteurs de risque environnementaux

Plusieurs priorités par axe



AXE 2

Un contexte socio-économique favorable à la santé

- > Promouvoir des conditions sociales et économiques favorables à la santé
- > Assurer des mesures de soutien permettant de limiter les risques d'atteintes à la santé

Plusieurs priorités par axe



AXE 3

Une population informée et capable d'agir en faveur de sa santé

- > Sensibiliser la population à ses capacités d'agir en faveur de sa santé et renforcer ses compétences dans ce domaine
- > Informer la population des ressources existantes pour agir en faveur de sa santé, prévenir et réduire les risques d'atteintes ou en limiter les conséquences

Plusieurs priorités par axe



AXE 4

Des enfants qui naissent, se développent et atteignent l'âge adulte dans des conditions favorables à la santé

- > Garantir des conditions de naissance favorables à la santé
- > Favoriser le développement des compétences intellectuelles, psychosociales, affectives et professionnelles des enfants et des jeunes
- > Protéger les enfants et les jeunes des risques pour leur santé

Plusieurs priorités par axe



AXE 5

Un environnement professionnel sain

- > Promouvoir des conditions de travail favorables au bien-être physique et psychique et prévenir les risques psychosociaux
- > Prévenir les troubles musculo-squelettiques et les traumatismes liés aux conditions de travail et aux accidents
- > Prévenir les atteintes à la santé résultant de l'exposition à des substances toxiques en milieu professionnel

Plusieurs priorités par axe



AXE 6

Bien-être et qualité de vie dans le vieillissement

- > Favoriser le maintien de l'autonomie, le bien-être et la qualité de vie des personnes âgées le plus longtemps possible
- > Favoriser la détection précoce des maladies chroniques et des risques d'atteintes à la santé

Plusieurs priorités par axe



AXE 7

Un système de santé performant en matière de promotion de la santé et de prévention

- > Prévenir les risques épidémiques
- > Promouvoir et soutenir la prévention en pratique clinique
- > Assurer la surveillance de l'état de santé de la population

Plusieurs priorités par axe











AXE 8

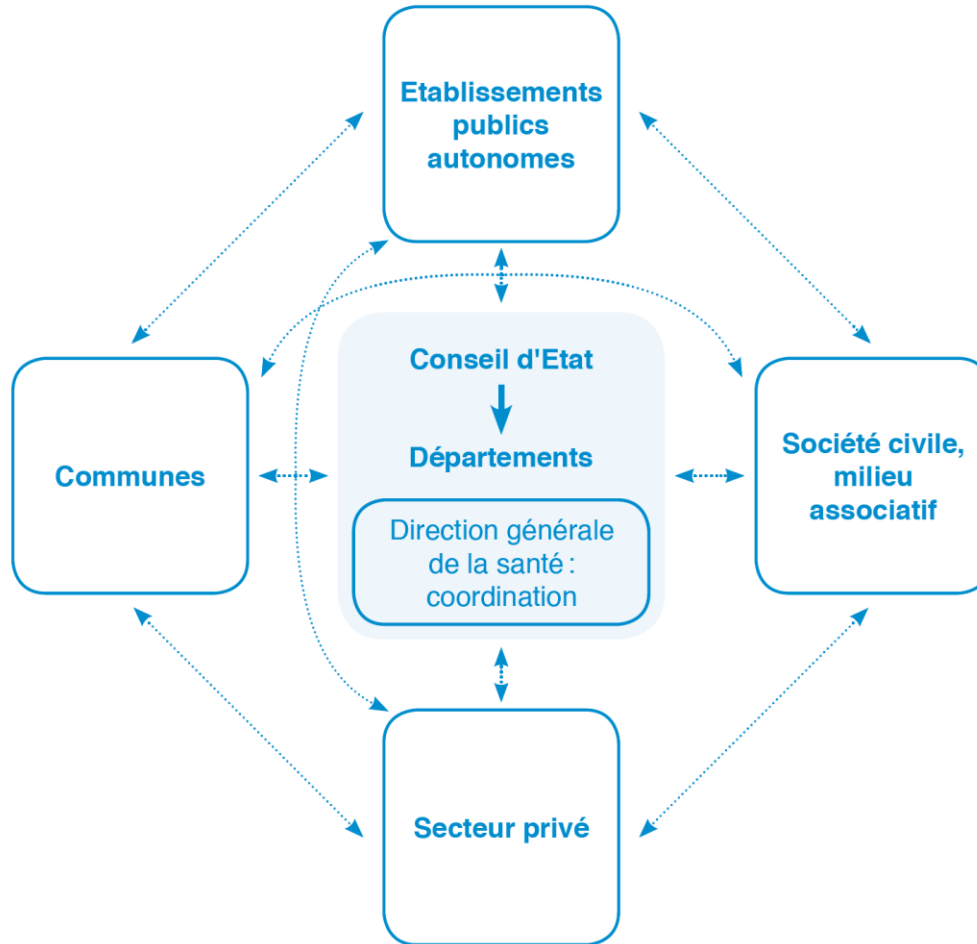
Des bases légales et des conditions cadres favorables à la santé

- > Disposer de bases légales et d'un cadre structurel adaptés aux besoins et aux connaissances en matière de promotion de la santé et de prévention
- > Veiller au respect des bases légales existantes relatives à la promotion de la santé et la prévention des maladies
- > Prendre en compte les considérations sanitaires lors de l'élaboration ou la mise à jour de lois cantonales ne relevant pas directement du domaine de la santé

Une approche multisectorielle

POLITIQUES PUBLIQUES CONCERNÉES	AXES STRATÉGIQUES							
	 1	 2	 3	 4	 5	 6	 7	 8
A Formation		X	X	X	X	X	X	X
B Emploi		X	X		X			X
C Action sociale	X	X	X	X		X		X
D Personnes âgées	X	X	X			X		X
E Handicap	X	X	X	X	X	X		X
F Environnement	X		X					X
G Aménagement et logement	X	X	X	X	X	X		X
H Sécurité et population		X	X	X		X		X
I Justice	X	X		X	X	X	X	
J Mobilité	X	X	X	X		X		X
K Santé	X	X	X	X	X	X	X	X
L Economie		X	X	X	X			X
M Finance et impôts		X						
N Culture, sports et loisirs	X	X	X	X		X		X
O Autorités et gouvernance	X	X	X					X
P Etats-majors et prestations de moyens	X	X	X		X			
Q Energie	X		X					X

Un vaste réseau d'acteurs



Des bénéfices sanitaires et économiques

➤ Bénéfices sanitaires

- Amélioration de la santé et du bien-être de la population
- Augmentation de l'espérance de vie en bonne santé
- Diminution des inégalités de santé

➤ Bénéfices économiques

- Coûts de la santé (ex: besoins en soins ↓)
- Coûts indirects (ex: incapacités de travail ↓)



En Suisse, les coûts directs et indirects de la dépression se montent à 10 milliards de francs par an, soit en moyenne 1'250 francs par habitant. Rapportée à l'échelle du canton de Genève, cette affection coûte ainsi environ 600 millions par an (35).

Prochaines étapes

- Prise en compte dans les contrats de prestations 2017-2020 entre le DEAS et les associations genevoises actives en matière de PSP ✓

- Développement du prochain plan d'action multisectoriel de PSP
 - Actions du secteur de la santé (DEAS/DGS et partenaires)
 - Actions des autres secteurs (autres départements et partenaires)
 - Actions du milieu associatif
 - Actions des communes
 - Actions du secteur privé



Menu du jour

1. Inégalités sociales de santé et déterminants de la santé
2. Concept cantonal de promotion de la santé et de prévention 2030
3. Exemples concrets de lutte contre les ISS à Genève



Actions financées par le DEAS (exemples)

1. Promotion de la santé et prévention du VIH et autres IST auprès des personnes à risque parmi la population migrante, la population LGBT et les personnes précarisées
 - présence active sur le terrain
 - ateliers "santé sexuelle", "santé et droits" et "ma santé et le VIH"
 - offres de dépistage gratuit

(Inclus dans le contrat de prestations 2017-2020 du :



Actions financées par le DEAS (exemples)

2. Adaptation des supports de communication pour des publics ayant de faibles compétences en littératie
 - Tous les supports de communication ont été relus par des spécialistes et adaptés si besoin, d'ici 2020

(Inclus dans les contrats de prestations 2017-2020 de :



Actions financées par le DEAS (exemples)

3. Élaboration et mise en œuvre d'une intervention dans deux communautés de migrants à haute prévalence de tabagisme soit pour motiver et aider à arrêter, soit pour réduire l'exposition passive à la fumée du tabac.
- Communauté d'origine albanaise
 - Communauté d'origine portugaise

(Inclus dans le projet de contrat de prestations 2017-2020 de :

Carrefour
addiction 

Actions financées par le DEAS (exemples)

4. Renforcement des connaissances et compétences en matière d'alimentation saine de différents publics à faible revenu (personnes âgées, jeunes, migrants, jeunes parents)
 - Ateliers "Bien manger à petit prix"

(Subventions ponctuelles en 2016 et 2017 en faveur de :



Actions financées par le DEAS (exemples)

5. Donner aux familles les outils nécessaires pour devenir acteurs de leur santé
- Ateliers thématiques de santé dans diverses communes
 - Conférences publiques
 - Diffusion de brochures d'information
 - Articles

(Projet de subvention ponctuelle en 2017 en faveur de :



Actions financées par le DEAS (exemples)

6. Contribuer à la baisse de la morbidité et de mortalité la liée aux cancers dans la population par le développement et la gestion des programmes de dépistage organisés du cancer du sein dans le canton de Genève
- Fournir à la population cible vivant à Genève une information adaptée, claire et équilibrée sur la prévention et le dépistage du cancer du sein
 - Garantir que la population cible domiciliée dans le canton de Genève puisse bénéficier d'un dépistage du cancer du sein équitable, accessible et de qualité

(Contrat de prestations 2017-2020 en faveur de :



Domaines d'action d'autres secteurs (exemples)

- Ecole en santé, école inclusive, éducation à la santé en milieu scolaire (DIP)
- Promotion de l'égalité entre femmes et hommes (PRE)
- Santé et sécurité au travail (DSE)
- Lutte contre le chômage (DEAS)
- Politique handicap (DEAS)
- Nuisances sonores (DETA)
- Politique du logement (DALE)
- Politique fiscale cantonale (DF)

(Actions à préciser dans le cadre de l'élaboration du futur plan d'actions cantonal multisectoriel de promotion de la santé et de prévention)

Plus d'informations:

www.ge.ch/concept-psp

